

ETUDES

So

SOLIDARITÉS

OCT. 2011

---

# CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

---

ANGERS, TRÉLAZÉ  
ET AGGLOMÉRATION

---

Synthèse 2010

---

**aura**

agence d'urbanisme  
de la région angevine



angers Loire  
métropole

communauté d'agglomération

## Sommaire

---

P. 01 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE  
P. 02 QUELQUES ÉLÉMENTS QUANTITATIFS

---

P. 04 THÉMATIQUE 1  
P. 06 THÉMATIQUE 2  
P. 08 THÉMATIQUE 3  
P. 09 THÉMATIQUE 4  
P. 10 THÉMATIQUE 5

---

P. 12 ALM, DÉMARCHE PARTENARIALE  
P. 13 TRÉLAZÉ, DÉMARCHE VILLE ET QUARTIER  
P. 14 ANGERS, DÉMARCHE VILLE  
P. 15 QUARTIER ROSERAIE/ORGEMONT  
P. 16 QUARTIER DEUX-CROIX/BANCHAIS  
P. 17 QUARTIER MONPLAISIR  
P. 18 QUARTIER HAUTS-DE-SAINT-AUBIN  
P. 19 QUARTIER BELLE-BEILLE

---

P. 20 ANNUAIRE

---



Les signataires du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) se sont engagés dans une démarche d'évaluation et d'observation qui intègre les éléments de contexte local et les directives nationales. Chaque année, les partenaires produisent une synthèse alliant des éléments d'observation des quartiers prioritaires et le rapport décrivant l'activité CUCS de l'année précédente.

Le CUCS s'appuie sur une géographie prioritaire définie par l'Etat qui se décline en trois niveaux d'intervention :

**Rang 1** : Sur Angers, Belle-Beille, Monplaisir et Verneau Capucins (périmètre s'appuyant sur la ZUS), la Roseraie (Périmètre portant sur Iris Jean Vilar, Luther King et Dumont -d'Urville) ; sur Trélazé : Les Plaines -Petits Bois (Grand Bellevue) et Daguerre (périmètres s'appuyant sur la ZUS).

**Rang 2** : Sur Angers : Deux-Croix/ Banchais (périmètre s'appuyant sur IRIS Daguenet et Gâte-Argent).

**Rang 3** : Sur Angers : Les Justices (Iris Liberté et Parmentier), St-Jacques (Iris la bruyère), Centre ville (Iris Louis Gain) ; sur Trélazé :

La pépinière et Petite Bretagne (Iris portant sur une sous partie de l'iris hôtel de ville - Verrières).

Il se décline en plusieurs volets autour d'un objectif permanent de réajustement des orientations validées par la signature du contrat le 19 mars 2007 :

- Une observation continue des territoires prioritaires du CUCS sur Angers et Trélazé, élargie à 4 communes (Avrillé, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné et Saint-Barthélémy-d'Anjou) et autres quartiers de la ville d'Angers,
- Un rapport d'activité permettant de rendre compte des moyens financiers, techniques et humains mobilisés,
- Un appel à projet unique,

- Un temps annuel d'analyse partagée,
  - Une évaluation du Cucs sur les pratiques et les façons de faire.
- Le contrat, prolongé d'un an par avenant jusqu'au 31 décembre 2010, a été à nouveau prolongé jusqu'au 31 décembre 2014.

## Éléments de contexte

Au regard des indicateurs d'observation, la situation sociale des quartiers prioritaires reste délicate. Elle justifie la poursuite de l'engagement des partenaires et d'une action conjointe de tous les acteurs sur les territoires.

Recensement 2007	Roseraie/ Orgemont	Deux-Croix/ Banchais	Monplaisir	Hauts-de-Saint-Aubin	Belle-Beille	Grand Bellevue	Angers	Trélazé	ALM
Population	15 663	10 746	10 867	8 685	11 725	5 922	151 108	12030	264 867
dont part des moins de 20 ans	26,7%	24,3%	30,7%	25,9%	28,8%	29,1%	25,0%	29,6%	26,2%
Part famille monoparentale/ ménages	12,1%	10,9%	15,2%	9,4%	12,1%	11,3%	8,4%	9,2%	7,7%
Part sans diplôme	22,2%	19,8%	30,8%	18,9%	24,3%	33,5%	16,3%	25,8%	15,7%
Part actifs salariés 15 ans et + précaires	22,7%	21,8%	23,5%	27,2%	27,8%	18,9%	23,1%	15,8%	18,9%
Part locatif social	53,6%	36,9%	62,9%	39,3%	52,0%	49,3%	31,0%	31,7%	26,0%
Part T1 T2	24,1%	22,4%	12,4%	32,1%	33,7%	12,4%	34,5%	11,7%	25,0%

Source: Insee, RP 2006, exploitation principale et complémentaire

Observation / suivi 2010	Roseraie/ Orgemont	Deux-Croix/ Banchais	Monplaisir	Hauts-de-Saint-Aubin	Belle-Beille	Total Angers	Grand Bellevue	Total Trélazé	Total 6 quartiers prioritaires	Total ALM
Part des élèves boursiers	77%	67%	78%	44%	38%	29,6%	nr	31%	entre 31% et 78%	30%*
Demandeurs d'emploi (Cat. A+B)	1 640	927	1 419	591	1 165	11 926	509	854	6 251	17 618
Allocataires sous le seuil de bas revenu (60% de la médiane/ 956€)	1 704	911	1 455	864	1 262	12 744	500	877	6 696	16 940
Faits constatés de délinquance	553	340	581	455	447	8 376	166	354	2 708	NR
Part des entrants parc locatif social aux revenus < 60% des plafonds	73,30%	70,60%	79,40%	63,40%	79,8%	72,4%	nr	76,0%	73,7%**	72,0%

Source: Insee, RP 2006, exploitation principale et complémentaire

\* département de Maine-et-Loire ; \*\* Calcul seulement pour les 5 quartiers prioritaires d'Angers (quartier Grand Bellevue non disponible)

## Les financements des signataires du Cucs

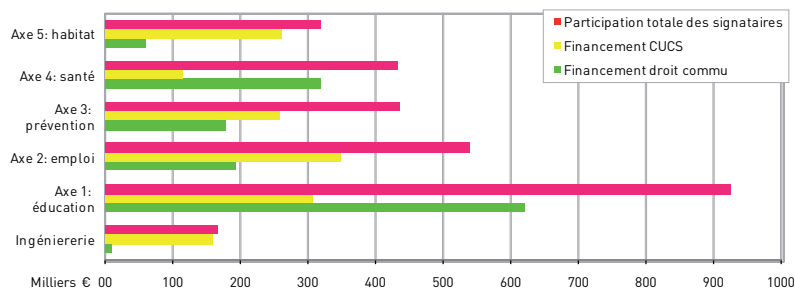
### Quelques éléments quantitatifs, bilan d'activités 2010

Le Cucs composé de cinq thématiques prioritaires totalise 2 646 523€ de soutien des partenaires signataires aux actions répondant aux objectifs.

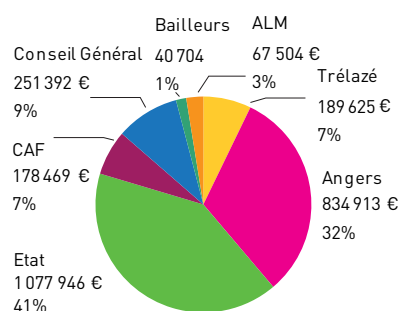
Le contrat soutient des actions accueillant majoritairement un public originaire des territoires prioritaires. En 2010, 149 actions ont été financées dans ce cadre. La part des financements CUCS représente 47% des financements des signataires, les 53% restant provenant de leur politique de droit commun.

« Les moyens spécifiques apportés par ce contrat ne se substituent pas à ceux qui existent mais y concourent de façon complémentaire : en renforcement des interventions de droit commun, ou en impulsion d'initiatives et d'expérimentation » (Extrait du contrat cadre 2007-2009).

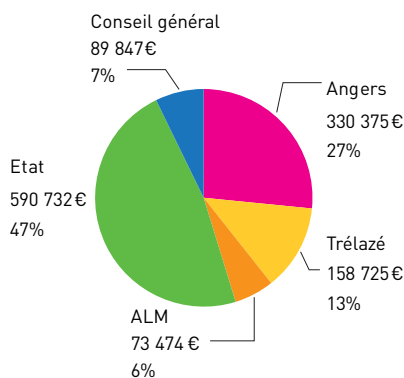
### Répartition des financements totaux : Cucs et droit commun



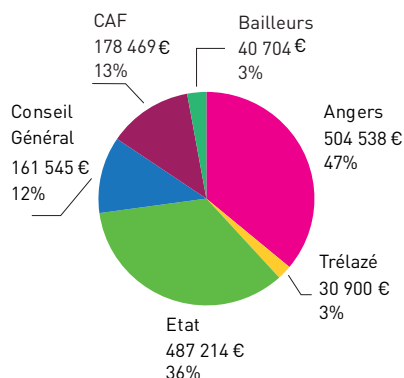
### Répartition de la participation des signataires

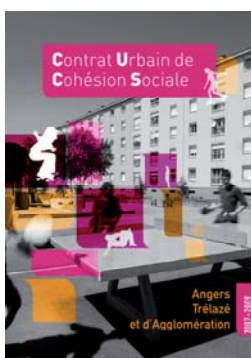


### Part de participation CUCS



### Part de participation droit commun





2010	Participation totale des signataires du CUCS		dont part des financements CUCS par thématique		Nombre de projets	
Th 1 : éducation	925 270,00 €	33%	306 134,00 €	21%	81	54%
Th 2 : emploi	537 407,00 €	19%	346 537,00 €	24%	19	13%
Th 3 : prévention	434 143,00 €	15%	257 153,00 €	18%	10	7%
Th 4 : santé	431 737,00 €	15%	114 555,00 €	8%	11	7%
Th 5 : habitat	317 966,00 €	11%	259 478,00 €	18%	28	19%
Ingénierie	165 919,00 €	6%	157 919,00 €	11%		
<b>TOTAL</b>	<b>2 812 442,00 €</b>	<b>100%</b>	<b>1 441 776,00 €</b>	<b>100%</b>	<b>149</b>	<b>100%</b>

Le poste «ingénierie» comprend les charges d'observation et d'évaluation (Aura et SETEC) ainsi que la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale de Trélazé.

## Répartition des financements Cucs et du nombre de projets par thématique et objectif

Th	Thématique	Objectifs	Montant	Nb. Projets	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Montant
Th 1	Réussite et continuité éducatives	- L'accès à la culture et à la pratique sportive - La continuité éducative pour la réussite scolaire - Le soutien aux parents	306 134 €	81	Obj 1 : 38 Obj 2 : 26 Obj 3 : 17	173 887 € 83 918 € 35 829 €		
Th 2	Emploi et développement économique	- L'accès à l'emploi - La meilleure connaissance réciproque des acteurs	346 537 €	19	Obj 1 : 19 Obj 2 : 0	346 537 € -----		
Th 3	Prévention de la délinquance et tranquillité publique	- La prévention de la récidive - La tranquillité publique au quotidien - La prévention des conduites à risques	257 153 €	10	Obj 1 : 6 Obj 2 : 3 Obj 3 : 1	58 000 € 78 159 € 80 290 €		
Th 4	Santé	- Une meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux - Le renforcement des compétences et de l'animation - L'accès aux soins et à la prévention	114 555 €	11	Obj 1 : 2 Obj 2 : 1 Obj 3 : 8	47 660 € 7 000 € 59 895 €		
Th 5	Habitat et cadre de vie	- Le renforcement des liens entre les projets urbain et social - La relance de la Gestion Urbaine de Proximité - L'amélioration de la qualité de vie	259 478 €	28	Obj 1 : 7 Obj 2 : 0 Obj 3 : 21	88 450 € ----- 197 346 €		

N.B. : Les objectifs sont déclinés dans les pages thématiques

## Plages de financement global et de budget total des projets

	Nbre de projets	Montants	Financement Cucs				Budget du projet			
			0 €	< 4 k€	4 k€ <> 20k€	> 20 k€	n.r.	< 6k€	6k€ <> 30k€	> 30 k€
Th 1 : Réussite et continuité éducatives	81	1 864 262	28	26	26	1	4	15	37	25
Th 2 : Emploi et développement économique	19	1 377 696	0	6	8	5	0	2	10	7
Th 3 : Prévention de la délinquance et tranquillité	10	379 771	3	1	3	3	2	1	2	5
Th 4 : Santé	11	774 088	0	4	5	2	0	4	2	5
Th 5 : Habitat et cadre de vie	28	426 854	0	7	18	3	0	3	20	5
Total des actions	149	-	31	44	60	14	6	25	71	47

N.B. : La CAF et les bailleurs ne distinguent pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. Dès lors, les sommes allouées sont intégrées au montant «hors CUCS». Les dépenses d'ingénierie n'étant pas ventilées, elles ne rentrent pas dans les calculs des ratios par thématique.

Les bilans des actions menées en 2010 sont la synthèse des bilans Cerfa établis par les opérateurs. Ils sont présentés par thématique et indiquent le nombre de projets et leur répartition par objectif. Les montants pris en compte sont des crédits CUCS.

# THÉMATIQUE 1

## RÉUSSITE ET CONTINUITÉ ÉDUCATIVES

Accès à la culture et à la pratique sportive - continuité éducative pour la réussite scolaire - soutien aux parents

### Écarts persistants entre la situation des élèves des quartiers prioritaires et les autres

#### Observations

- Depuis 2006, les effectifs du premier degré (hors élémentaire public) et du second degré d'Angers et Trélazé sont orientés à la baisse du fait de mouvements démographiques (baisse des naissances, mouvements migratoires des familles : le nombre d'enfants de 0-14 ans est en baisse sur Angers (-1464 entre 1999 et 2007) et stable sur Trélazé)

- A la rentrée 2010/2011, la diminution des effectifs scolaires du second degré public et privé est plus prononcée dans les territoires prioritaires. Si les évolutions démographiques l'expliquent en grande partie, les phénomènes d'évitement (départ vers le privé), de dérogation (départ vers autres collèges publics) ou l'impact d'annonces (ex. : fermeture collège Vilar) constituent d'autres facteurs explicatifs.

- Une mixité faible dans les quartiers prioritaires, d'autant plus quand le collège a une aire de recrutement limitée au quartier prioritaire. En 2010, les 3 établissements du département qui accueillent le plus fort taux de boursiers sont Lurçat (Monplaisir), Montaigne (Deux-Croix/ Banchais) et Vilar (Roseraie/ Orgemont) avec des taux supérieurs à 67% contre 30% pour le département.

- Moins d'élèves de l'éducation prioritaire orientés vers les enseignements généraux et technologiques au profit des voies professionnelles : Ecart de plus de 15 points avec le département et l'académie pour Lurçat, Montaigne et Vilar.

- Diplôme national du brevet : une réduction de l'écart avec le taux départemental pour les établissements de l'éducation prioritaire, hors Lurçat (mais effectifs de 3<sup>e</sup> faibles).

- Des enseignants plus jeunes dans les collèges de l'éducation prioritaire (une tendance nationale)

#### Bilan des actions menées

Trois objectifs sont distingués :

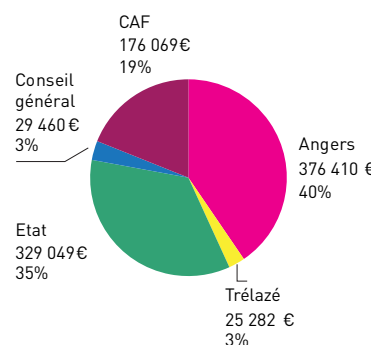
**L'accès à la culture et à la pratique sportive** pour permettre la fréquentation durable des structures spécialisées par les habitants des territoires prioritaires.  
> 38 projets, 173 887 €

**La continuité éducative** pour renforcer la réussite scolaire et développer un travail coopératif entre l'école, les parents et les opérateurs.  
> 26 projets, 83 918 €

**Le soutien aux parents** pour les conforter dans leur rôle éducatif : en s'assurant que les plus fragiles bénéficient prioritairement des actions des politiques publiques et en renforçant la formation des acteurs éducatifs sur les situations de cumul de difficultés.  
> 17 projets, 35 829 €

Au total 81 projets ont été menés par 56 opérateurs avec un financement de 306 134€. Des projets aux budgets pour la plupart inférieurs à 20 000€ et conduits sur l'année civile (80%). Forte de 54% de l'ensemble des projets CUCS, cette thématique repose beaucoup sur les maisons de quartiers qui en portent la moitié.

#### Financement total de la thématique 1



#### Résultats des bilans

L'ensemble des constats présentés dans le rapport d'activité 2009 demeure. En effet, la majorité des projets présentés dans cette thématique sont les mêmes.

Rappelons que sur le champ éducatif, la permanence de l'action est une des conditions de changements des problématiques rencontrées sur cette thématique. Pour mémoire, quelques constats :

- Accès à la culture : « l'aide aux pratiques amateurs » et « l'éveil artistique » prédominent dans les objectifs des projets, plus que la fréquentation durable des structures professionnelles. Les partenariats avec les équipements culturels et sportifs manquent de lisibilité.

- La culture est utilisée ici comme outil générateur de lien social.

- Les actions en lien avec la réussite scolaire (CLAS : de l'ordre de 400 enfants et jeunes concernés) permettent des échanges avec les parents mais les relations avec les écoles sont peu évoquées.

- Les animations familiales (ateliers enfants parents, sorties familiales,...) concernent 90% des projets de l'objectif 3. Valorisation et promotion des parents sont des éléments forts des projets.

- Les projets en direction des jeunes (notamment au travers des actions VVV) s'inscrivent majoritairement dans l'objectif 1.

## Public

- Agé principalement de 6 à 16 ans.
- De plus en plus de jeunes de moins de 12 ans sur l'espace public avec des comportements qui évoluent et qui nécessitent des adaptations des pratiques professionnelles.

## Analyse – Évaluation

- On constate un grand désarroi des parents face aux problèmes de scolarité de leurs enfants.
- Les opérateurs rencontrent une difficulté croissante à se mettre en relation avec les habitants ; il y a toujours plus de nécessité d'«aller vers» eux et d'intervenir sur l'espace public.
- De nombreuses actions peuvent sembler juxtaposées ; le partenariat n'est pas toujours visible et explicite.
- La mise en place d'une instance de coordination génère une plus-value forte des actions.
- Il est difficile de mesurer l'impact des projets sur la population : les seuls indicateurs disponibles concernent le champ scolaire.

## Perspectives

Pour la Ville d'Angers, le Projet Educatif Local 1ère génération arrive à son terme en 2010. Les assises locales de l'éducation qui se sont déroulées en novembre 2010, annoncent une déclinaison territoriale du PEL à venir ; ceci dans un souci de renforcer le partenariat. Pour la ville de Trélazé, une commission actions éducatives périscolaires dans les écoles de Trélazé génère une cohérence plus forte des actions.

---

## Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012

- Mieux articuler les dispositifs éducatifs dans le cadre des projets de territoire ou de ville.
- Conforter le lien entre l'ASV et le PRE (lien avec le Contrat local de santé)
- Identifier ce qui manque dans le droit commun qui pourrait être pris en charge par le CUCS (complément apporté par le CUCS aux dispositifs existants) sur les trois orientations du CUCS (culture-sport, scolarité, soutien aux parents).
- Mettre en adéquation des indicateurs de suivi et de contexte.

---

## Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants

- Réseau ambition réussite.
- Programme de réussite éducative (PRE).
- Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).
- Contrat éducatif local (CEL).
- Ville, vie, vacances (VVV).
- Contrat enfance jeunesse (CEJ).

# THÉMATIQUE 2

## EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accès à l'emploi - Meilleure connaissance réciproque des acteurs

Impacts de la crise depuis fin 2008 visibles sur tous les territoires

### Observations

- Nouvelle progression du chômage au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (demandeurs d'emploi Cat. A+B), l'impact de la crise s'est fait davantage ressentir sur les 6 quartiers prioritaires (+3.9% entre 2010 et 2011) et sur Trélazé (+3.8%) que sur Angers (+1.8%) et ALM (+2.1%) ;

- Le chômage des jeunes, toujours élevé dans les quartiers prioritaires, s'accroît encore au 1<sup>er</sup> janvier 2011 dans des proportions plus importantes que pour les autres tranches d'âge (+17.5% entre 2010 et 2011 sur les 6 quartiers prioritaires). Près de 27% de jeunes parmi les demandeurs d'emploi Cat. A+B habitent dans les quartiers prioritaires (+ 3 points sur un an).

- Les hommes sont les plus concernés : la progression entre 2006 et 2011 du nombre d'hommes au chômage a été plus rapide que celle des femmes au chômage. Par contre entre janvier 2010 et janvier 2011, la progression du nombre de femmes au chômage a été plus rapide. En janvier 2011, les territoires comptent quasiment autant d'hommes que de femmes au chômage (respectivement 3133 et 3118 sur les 6 quartiers prioritaires).

- La progression du nombre d'inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi s'intensifie entre 2010 et 2011. Avec la crise un certain nombre de chômeurs ne voit pas leur situation évoluer et passe dans la catégorie chômeurs de plus d'un an se rajoutant à ceux qui y étaient déjà.

- Le niveau de formation des chômeurs est différent selon les quartiers : Les titulaires d'un CAP ou BEP représentent 36% des demandeurs d'emploi Cat. A+B des quartiers prioritaires d'Angers. Ils représentent plus de 40% des demandeurs d'emploi aussi bien à Trélazé qu'à Grand Bellevue. A l'inverse, 33% des demandeurs d'emploi résidant dans un quartier non prioritaire d'Angers sont diplômés de l'enseignement supérieur (niveaux I à III).

- La progression du nombre de jeunes recourant à la MLA (amorcée dès septembre 2008) s'est intensifiée en 2010 (nouveau partenariat avec pôle emploi dans le cadre duquel la MLA a dépassé les objectifs fixés), notamment sur les quartiers prioritaires d'Angers et sur Trélazé (respectivement +12.2% et +13.8% contre +11.4% sur ALM). Elle touche aussi bien les jeunes hommes que les jeunes femmes et est plus marquée pour les jeunes les moins qualifiés.

### Bilan des actions menées

Deux objectifs sont distingués :

**L'accès à l'emploi** en levant les freins à l'embauche.

> 19 projets, 346.537 €

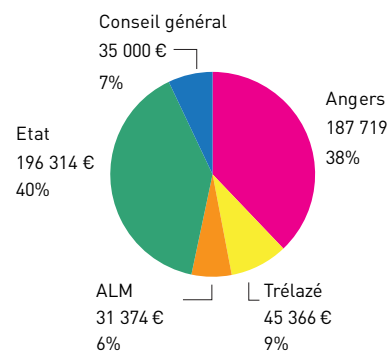
**Une meilleure connaissance réciproque des acteurs** (entreprises, intermédiaire de l'emploi, intervenants sociaux, acteurs de proximité...)

> aucun projet en 2010

Au total 19 projets ont été menés par 14 opérateurs avec un financement de 346 537 € aux budgets pour la plupart supérieurs à 6.000 € - voire à 30 000 € (37%).

Comportant peu de projets (13% de l'ensemble), la thématique emploi mobilise néanmoins 20% des financements ; aucune action n'a répondu aux attentes du second objectif.

### Financement total de la thématique 2



### Résultats des bilans

- 19 projets sur l'accès à l'emploi qui s'inscrivent dans un processus d'accompagnement dans les parcours vers l'emploi.

- Les actions contribuent aux politiques de droit commun de l'emploi mais permettent aussi d'innover et d'expérimenter (20h chrono, Jobs Divers, Relais pour l'emploi, Coup de Pouce Solidaire)

### Public

Une entrée tous publics est privilégiée sur Trélazé, tandis que sur Angers, les jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification et avec un déficit de savoirs de base constituent le public ciblé

### Analyse – Évaluation

La crise économique a fortement touchée la situation de l'emploi au sein des quartiers prioritaires. Les offres d'emploi en intérim se sont raréfiées. Les quelques opportunités s'adressent davantage à des personnes peu éloignées de l'emploi qu'à celles en difficulté.

Il est aujourd'hui difficile de mesurer l'impact durable des actions de mises à l'emploi direct initiées dans le cadre du CUCS sur le parcours des personnes.

## Perspectives

- Accompagnement de proximité des demandeurs d'emploi dans leurs recherches sur Trélazé (Actions du Relais pour l'Emploi, Direct emploi)  
- Le Groupe Solidarité Emploi a souhaité réaliser un travail spécifique d'identification des enjeux liés aux freins à la mobilité, afin de déboucher sur la création d'une plateforme de mobilité. Ces enjeux sont à croiser avec l'offre existante sur le territoire Angevin.

---

## Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012

- Renforcer le plan local de soutien de l'emploi à l'échelle de l'agglomération avec les porteurs de projets identifiés dans le cadre du CUCS.  
- Finaliser la mise en place d'une plate-forme d'aide à la mobilité portée par la Maison de l'Emploi sur la base de l'état des lieux de l'offre existante réalisé en 2010 (<http://www.maisonemploi-angers.fr/index.php?id=465>).  
- Mettre en œuvre les préconisations de la mission d'appui aux acteurs locaux pour la création d'activité dans les quartiers prioritaires des 3 CUCS (Mission Acsé avec études D>2H consultants).

---

## Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants

- Mission locale angevine (MLA)
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
- Conseillers emploi formation (CG49)
- Zone franche urbaine (ZFU)

Il complète également le « plan mobilité dans les quartiers » :

Dans le cadre d'une politique de développement durable et de dynamisation de ce réseau, Angers Loire Métropole s'est engagée dans la réalisation d'une première ligne de tramway, mise en service en 2011. Cette opération, ainsi que les mutations de l'organisation urbaine de la Ville et le souhait d'accélérer la mise en œuvre du programme d'actions prévues au plan de déplacements urbains rendent nécessaire une refonte complète du réseau de transport. Cette étude de restructuration met en exergue l'adéquation offre/demande de transports entre les zones d'emplois et zones d'habitat, ainsi que les niveaux de services associés. La difficulté est d'offrir une desserte efficace pour les zones d'activités situées en périphérie. Ce plan mobilité dans les quartiers a donc prévu :

- L'installation de box vélos individuels à certains arrêts de bus situés à proximité d'activités industrielles.
- Une formation-sensibilisation des usagers potentiels.
- Une lisibilité de l'information sur l'offre de transports accrue.

# THÉMATIQUE 3. PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Prévention de la récidive - Tranquillité publique au quotidien - Prévention des conduites à risques

Une situation locale qui s'améliore, mais une hausse des violences urbaines qui se poursuit sur quelques quartiers

## Observations

- Depuis 2006, le nombre de faits de délinquance s'est réduit sur tous les territoires. Au sein d'Angers, le nombre de faits pour 1000 habitants reste plus conséquent sur le centre ville élargi, sur les Hauts-de-saint-Aubin et sur Monplaisir.

- Violences urbaines : L'année 2010 suit la tendance 2009 qui, déjà enregistrait une augmentation, notamment à Belle-Beille et Roseraie.

- Atteintes aux biens : Leur nombre est en nette diminution depuis 2006 (tendance nationale) et notamment, entre 2009 et 2010, à Deux-Croix/Banchais et sur les Hauts-de-Saint-Aubin.

- Atteintes aux personnes : un nombre en progression en 2010 sur Angers et Trélazé et pour les quartiers prioritaires uniquement sur Belle-Beille et Grand Bellevue.

- Personnes mises en causes : En 2010, le nombre des personnes (mineures et majeures) mises en causes résidant dans les quartiers prioritaires, est significativement en baisse.

## Bilan des actions menées

Trois objectifs sont distingués :

**La prévention de la récidive** à travers la création de stages de citoyenneté pour mineurs et majeurs.

> 6 projets, 66 384 €

**La tranquillité publique** au quotidien en renforçant prioritairement la médiation dans les situations de conflits localisés.

> 3 projets, 360.159 €

**La prévention des conduites à risque** (et plus spécifiquement la consommation excessive d'alcool) à travailler en lien avec les acteurs de la thématique santé.

> 1 projet, 600 €

10 projets menés, pour cette thématique, par 10 opérateurs différents avec un financement de 427 143€. Des projets aux budgets pour la plupart supérieurs à 4.000€ et tous conduits sur l'année civile.

Une majorité de projets concernent la prévention mais les actions autour de la tranquillité publique - dont correspondants de nuit - représentent 50% du budget de la thématique.

## Résultats des bilans

- La majorité des actions s'inscrivent dans la prévention de la récidive (mesures de responsabilisation, Maison d'arrêt...)

- Les stages de citoyenneté, initiés dans le cadre du CUCS, se poursuivent mais émergent au Fonds d'intervention de prévention de la délinquance (FIPD).

## Public

- Détenus, sortants de prisons, mineurs primo-délinquants

- Habitants des quartiers

## Analyse - Évaluation

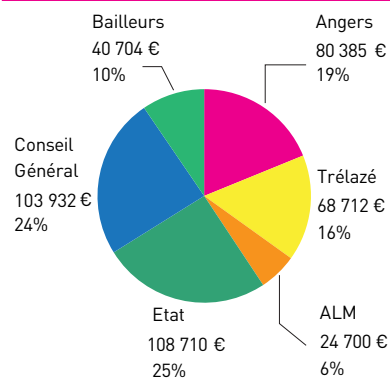
Les actions portées par les correspondants de nuit sur Trélazé et Angers (Monplaisir, Deux-Croix Banchais, Roseraie, Îlots Savary et St-Exupéry) sont toujours aussi pertinentes. Sur Angers, un travail en partenariat entre la ville, le conseil général, l'État et les bailleurs sociaux a permis l'écriture d'un nouveau cahier des charges et le passage d'un marché public.

## Perspectives

- Évaluer avec le mineur ses compétences pour définir les mesures de responsabilisation le concernant

- Poursuivre le travail de médiation via l'action des correspondants de nuit

## Financement total de la thématique 3



## Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012

En terme de prévention,

- Poursuivre les articulations entre la thématique santé et celle de la prévention de la délinquance tant au niveau local via les collectifs qu'à un niveau plus global notamment sur les souffrances psychiques, l'accompagnement des victimes et la lutte contre les conduites addictives.

- Poursuivre l'information des populations sur l'accès aux droits

- Développer des actions concourant au mieux vivre ensemble sur l'espace public

## Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants

- Le contrat local de sécurité (communes qui ont mis en place des cellules de veille par quartier).

- Le conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance (Angers Loire Métropole).

- Le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)

- Ville, vie, vacances (WV)

# THÉMATIQUE 4

## SANTÉ

Meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux - Renforcement des compétences et de l'animation - Accès aux soins et à la prévention

Une offre de 1<sup>er</sup> recours aux soins très contrastées notamment pour les dentistes.  
Plus de bénéficiaires de la CMUc sur les quartiers prioritaires.

### Observations

- Au-delà des 3 grands établissements sur 3 sites (CHU, Village santé Trélazé et Clinique de l'Anjou), une bonne répartition des structures de soins entre les quartiers, hors Monplaisir
- Une offre de 1<sup>er</sup> recours (nombre de médecins généralistes et dentistes pour 1000 habitants) moins importante sur les quartiers prioritaires.
- La part des bénéficiaires de la CMUc est plus élevée sur les quartiers prioritaires traduisant la précarité des ménages.
- Au regard de leur population, la prise en charge par le Césame dans les quartiers prioritaires est plus importante. Ceci est peut être à mettre en lien avec la précarité des populations qui se dirigent plutôt vers ce service que vers la psychiatrie libérale.

### Bilan des actions menées

Trois objectifs sont distingués à travers la mise en œuvre d'un projet territorial de santé publique :

**Une meilleure connaissance des situations de santé**, des ressources et des besoins locaux.  
2 projets, 47.660 €

**Le renforcement des compétences** et de l'animation des acteurs du territoire.  
1 projet, 7 000 €

**L'accès aux soins** et à la prévention des publics vulnérables.  
8 projets, 59 895 €

La thématique santé compte 11 projets qui ont été menés par 10 opérateurs avec un financement de 114 555 €.

Des projets souvent ponctuels (60%), aux budgets très divers (de 2.500€ pour un projet de prévention des

conduites addictives à 250.000 € pour le SAMU social) et principalement conduits sur l'année civile (85%).

### Résultat des bilans

- Les projets sont essentiellement développés autour des problématiques de la prévention, et de la promotion de la santé (activités physiques, alimentation...) et de la formation des acteurs.
- Les actions se déroulent majoritairement à l'échelle des villes et/ou de l'agglomération.
- Il existe des collectifs santé sur chacun des quartiers
- La mise en place des médiateurs santé (Aptira) a été repérée comme projet innovant.

### Public

- Les publics en errance (SDF, jeunes...).
- Les habitants des quartiers fréquentant les associations.
- Les publics éloignés de la prévention.

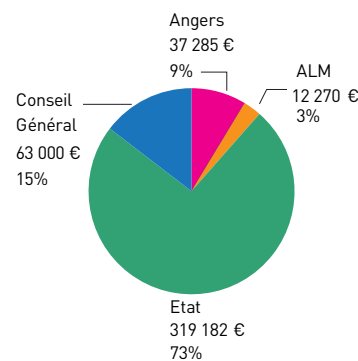
### Analyse – Évaluation

- Peu ou pas d'actions de quartier (celles-ci sont prises en charge par les collectifs santé, et financées dans le cadre du droit commun).
- Récurrence de la question du bien-être individuel.
- Regain d'intérêt pour les groupes d'expression et groupes de parole (rythmes familiaux, soutien psychologique, alcoolisme...).
- Un poids fort des actions en faveur des publics en errance
- Le plan local de santé a été finalisé sur Trélazé.

### Perspectives

- Mise en place d'un temps de travail partenarial sur la santé communautaire, devant ensuite nourrir la réflexion au sein des collectifs santé des quartiers.
- Sensibilisation des jeunes sur les rythmes de vie (repas, sommeil...).
- Des plans locaux de santé (à finaliser sur Angers et à mettre en œuvre sur Trélazé).

### Financement total de la thématique 4



### Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012

- Poursuivre les actions concourant à l'objectif 3 : «accès aux soins et à la prévention».
- Mieux articuler les réflexions de l'instance thématique santé avec les collectifs sur les quartiers pour favoriser une approche globale de la personne (en lien avec les réflexions sur la santé communautaire).
- Prévenir et lutter contre les addictions (en lien avec la thématique tranquillité publique).
- Favoriser la transversalité dans la prise en compte des problèmes psychologiques (travailler sur le cadre de vie des personnes, mettre en réseau des acteurs).
- Établir des liens avec le Programme de réussite éducative (l'enfant et sa santé) et l'Atelier santé ville.

### Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants

- Groupement régional de santé publique (GRSP).
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT).
- Réseau des Acteurs en Addictologie du Maine et Loire (RESAAD).

# THÉMATIQUE 5

## HABITAT ET CADRE DE VIE

Liens entre les projets urbain et social - Relance de la gestion urbaine de proximité - Amélioration de la qualité de vie

### Avec la fin du programme de rénovation urbaine, relance de la gestion urbaine de proximité

#### Observations

- Au recensement 2007, le parc de logements des quartiers prioritaires se distingue par une offre locative sociale plus abondante, moins de vacance, plus de diversité dans la taille des logements et une faible part de logements de moins de 20 ans. L'année 2007 correspond à l'entrée dans une phase active du Programme de rénovation urbaine (PRU) sur les quartiers d'Angers et Trélazé, dont la fin est programmée respectivement en 2013 et 2011.

- Avec la signature du Programme local de l'habitat (PLH) à l'échelle de l'agglomération en 2007, la mise en œuvre du PRU, le Plan de cohésion sociale (2005-2009) et le Plan de relance (2009-2010), l'offre locative sociale se recompose sur les territoires : réhabilitation, démolition et reconstruction pour partie sur les quartiers prioritaires, construction plus dispersée sur l'agglomération.

- Cette évolution de l'offre permet de mieux répondre aux demandes internes et externes. Ainsi le nombre d'attributions s'est accru entre 2006 et 2010 sur tous les territoires. En 2010, la part des entrants issus du parc locatif social varie de 35% pour les 5 quartiers prioritaires d'Angers, à 36% pour ALM, et 47% pour Trélazé.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le nombre de demandeurs est, pour la première fois depuis 2006, en augmentation. Alors qu'entre les 1<sup>er</sup> janvier 2006 et 2010, la baisse de la demande était liée aux demandes externes, sur la dernière année le nombre de demandes externes augmente de façon significative et plus fortement que la demande interne sur tous les territoires (nouveau dispositif de saisie en ligne, nouvelle offre locative ...).

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la demande se compose de personnes plus âgées (notamment déjà résidentes du parc locatif social), de plus de personnes seules, de plus de familles monoparentales et dont les

revenus sont pour 55% des ménages inférieurs à 40% des plafonds HLM.

- Amélioration de l'indice d'attractivité du parc locatif social (rapport entre ceux qui demandent un logement pour un quartier et ceux qui demandent à quitter ce même quartier) sur l'ensemble des quartiers. Cependant seuls Belle-Beille et Trélazé présentent un indice supérieur à 1.

#### Bilan des actions menées

Trois objectifs sont distingués :

**Le renforcement des liens** entre les projets urbain et social. 7 projets, 88.450 €

**La relance de la GUP**, Gestion Urbaine de Proximité. Aucun projet en 2010

**L'amélioration de la qualité de vie** au quotidien des habitants des territoires prioritaires. 21 projets, 197 346 €

28 projets ont été menés, pour la thématique habitat et cadre de vie, par 21 opérateurs différents avec un financement de 259 478 €.

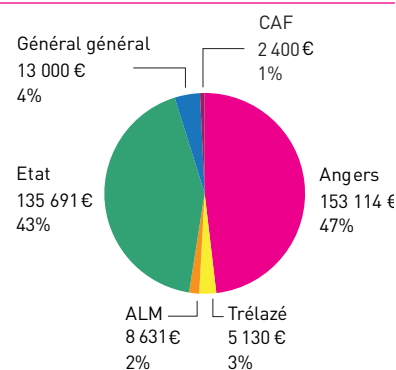
Des projets souvent ponctuels (58%), aux budgets pour la plupart de taille moyenne et qui ont été conduits à 85% sur l'année civile.

7 projets concernent le renforcement des liens entre les projets urbain et social et 21 projets concernent l'amélioration de la qualité de vie.

Il faut ajouter à ces projets montés dans le cadre de l'appel à projet unique, des actions légères de courte durée :

77 actions ponctuelles menées par les habitants et les associations avec l'aide financière du FPH (fonds de participation des habitants). Cependant, en 2010, les porteurs de projets sont plus nombreux que les années précédentes. Les thématiques sont donc créatrices de lien social entre les habitants.

#### Financement total de la thématique 5



#### Résultats des bilans

- Les projets se déclinent sous des formes variées : animations de quartier, accès aux services, amélioration du logement, information-concertation, accès aux droits, lutte contre les isolements, vivre ensemble

- Une attention toute particulière est portée sur l'animation et l'appropriation de l'espace public et du cadre de vie

- La valorisation des habitants et la contribution à l'image positive des quartiers sont des objectifs récurrents

#### Public

- Grande mixité des publics (volonté affichée)

- Personnes isolées

#### Analyse - Évaluation

- Une thématique jugée très dynamique avec des initiatives multiples et un bon partenariat

#### Perspectives

- L'accompagnement de la fin des opérations de rénovation urbaine sur Roseaie, Deux-Croix Bançais, Belle-Beille et sur Trélazé

- Le soutien à la dynamique de développement social dans le quartier rénové de Trélazé

- La mobilisation des habitants, et plus particulièrement à travers le bénévolat
- La restitution de l'étude réalisée par les compagnons bâtisseurs sur développement de projets d'auto réhabilitation accompagnée

---

### **Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012**

- Décliner un plan d'actions à réaliser par quartier suite à la signature en 2011 des chartes de GUP sur Trélazé et Angers.
- Poursuivre les actions concourant à l'appropriation du PRU par les habitants
- Croiser les enjeux de cette thématique avec les démarches entreprises par les collectivités. A Angers, la territorialisation du CCAS va permettre un accompagnement de proximité de la perte d'autonomie et du vieillissement.

# Angers Loire Métropole

Population 2007  
264 867 habitants  
dont 24 % en quartiers prioritaires

La solidarité et le développement social forment l'une des orientations prioritaires d'Angers Loire Métropole. La communauté d'agglomération s'affirme comme acteur des politiques à conduire au titre de la cohésion sociale du territoire d'agglomération. L'intégration urbaine et sociale renforcée des quartiers prioritaires à ce territoire est un des principaux enjeux.

- Ainsi, citons le plan Emploi de l'agglomération qui se décline en deux volets :
- Un plan de soutien aux entreprises avec un fonds de revitalisation territoriale
  - Un plan de soutien à l'emploi qui favorise le dialogue social et renforce l'observation de la situation économique.

A celui-ci vient s'ajouter le programme de rénovation urbaine qui s'inscrit dans une politique urbaine plus globale avec un plan de soutien au logement social et la mise en œuvre du Programme local de l'habitat. Ces programmes visent à accroître et favoriser la diversité sociale et urbaine (offre de logements, de services, d'équipements, de vie économique) dans tous les quartiers et communes.

En 2011, une attention particulière sera portée à l'approche sociale et au développement économique.

## Actions du CUCS

### Actions 2010

Au total, 17 projets ont été réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Ça représente 12% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.

Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 616 836 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 23,3% de l'ensemble des financements de ces partenaires.

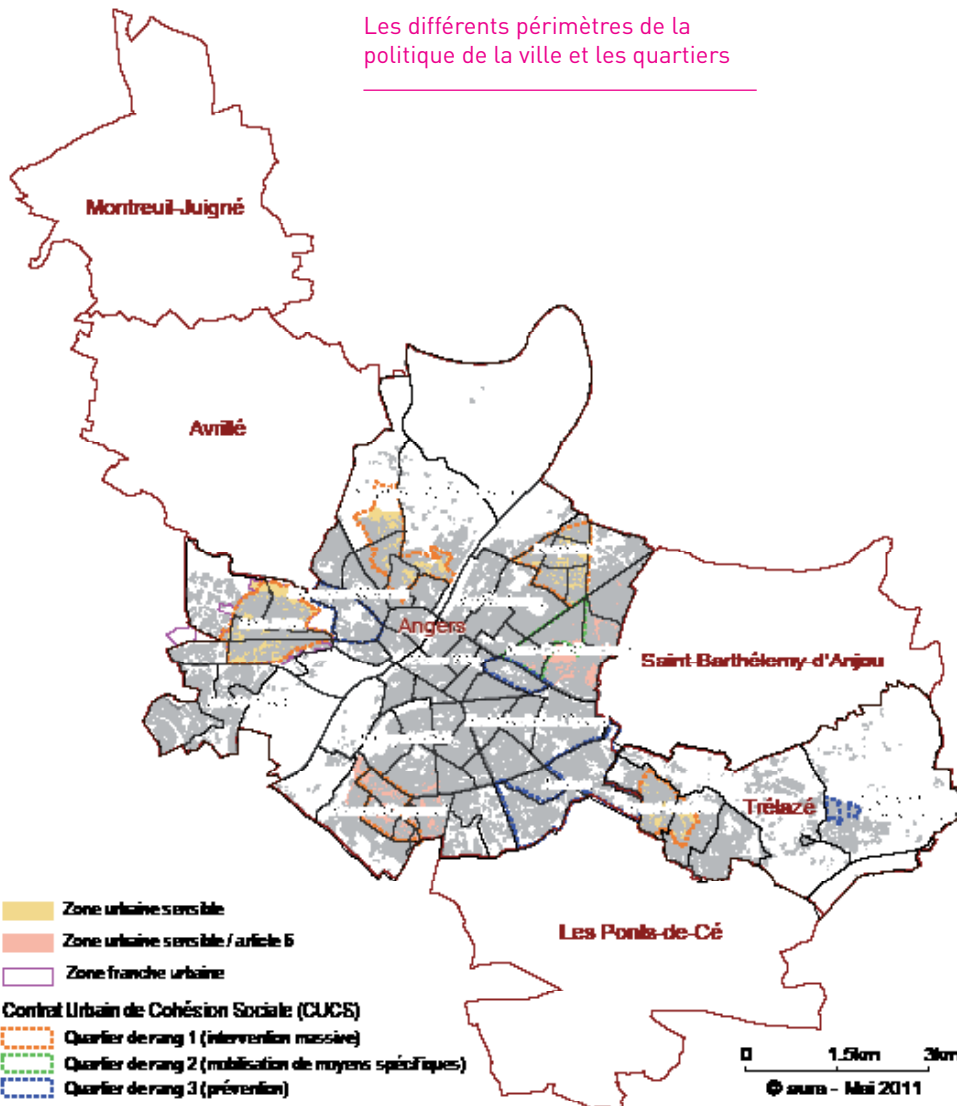
Sur ces financements, 228 018 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (19% de l'ensemble des financements du CUCS)

Nous distinguons 13 porteurs de projets différents.

Les projets se répartissent par thématiques de la façon suivante : Education : 1 ; Emploi : 7 ; Prévention : 5 ; Santé : 4 ; Habitat : 0

(Cette répartition est symptomatique d'une offre plus large que le

Les différents périmètres de la politique de la ville et les quartiers



### 'S

rono, Chantiers d'in-  
aration au code de la  
se.  
: la maison d'arrêt  
le détenus).  
errance.

## Trélazé, démarche ville et quartier Grand Bellevue

La Ville de Trélazé, en partenariat avec l'ensemble des organismes concernés, s'est impliquée depuis de nombreuses années dans la Politique de la Ville. Celle-ci a permis le développement d'une dynamique de restauration du lien social grâce au soutien de la vie associative et, en lien avec l'Opération de Renouvellement Urbain, l'amélioration du cadre de vie pour les habitants.

Avec la volonté de réduire les inégalités sociales et territoriales pour l'ensemble de sa population, la ville de Trélazé s'est engagée dans plusieurs dispositifs (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Programme de Réussite Educative, Opération de Renouvellement Urbain...) en faveur des habitants des quartiers prioritaires, qui représentent la moitié de la population trélazéenne.

Les résultats sont visibles et mesurables, tant sur le plan urbain que social. L'ORU, initiée en 2000 dans le quartier des Plaines, se termine : l'appropriation du quartier et la mixité sociale deviennent des enjeux clés. Dans ce cadre, le CUCS renforce la démarche de développement social sur ce territoire, en soutenant des actions favorisant le mieux vivre ensemble (accueil des nouveaux résidents, animations de quartier, initiatives d'habitants...).

Toutefois, le niveau social des Trélazéens, les résultats scolaires mais également les difficultés liées au contexte économique nous poussent à la vigilance : Trélazé reste une zone fragile, qui nécessite un accompagnement spécifique pour maintenir les efforts accomplis sur l'emploi, l'éducation, la prévention de la délinquance, la santé et le cadre de vie. Ainsi, en 2010, pour résoudre ces problématiques, les partenaires et notamment la ville de Trélazé, ont continué de renforcer leur soutien vis à vis du Point Accueil Emploi, des correspondants de nuit, des actions de soutien à la fonction parentale et d'accompagnement à la scolarité...

La présence associative dans les quartiers mais également la réflexion commune quant aux besoins du territoire ont permis d'impulser en 2010 plusieurs dynamiques partenariales: mise en œuvre du Plan Local de Santé, mois de la petite enfance sur les écrans, rendez-vous réguliers d'animations au cœur du quartier, mise en cohérence de l'offre éducative périscolaire avec la Commission actions éducatives périscolaires dans les écoles.

### Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville de Trélazé

- Renforcer le nombre d'accompagnements proposé par le Relais pour l'Emploi (passage de 100 à 150 personnes accompagnées dans l'année)
- Poursuivre l'action ciblée en direction des moins de 26 ans (Direct Emploi)
- Renforcer le travail sur des actions de prévention des conduites à risques et plus spécifiquement sur les problématiques addictives liées à l'alcool
- Poursuivre la dynamique de travail entre les thématiques santé et prévention de la délinquance
- Travailler sur les problématiques liées à la souffrance psychique et à la santé mentale
- Mener des actions éducatives novatrices au cœur des quartiers prioritaires (actions hors les murs de la médiathèque, de LLO...),
- Poursuivre les actions impliquant les parents (accompagnement à la scolarité de leurs enfants, sorties culturelles...)
- Poursuivre les actions mises en œuvre afin de permettre l'appropriation des quartiers prioritaires par l'ensemble des habitants
- Poursuivre le travail de médiation, notamment celui des correspondants de nuits.

### Population 2007

Trélazé

12 030 habitants : 4,5% d'ALM

Grand Bellevue

5 922 habitants : 49,2% de la ville

## Actions du CUCS

### Actions 2010

Au total, 30 projets ont été réalisés dans le cadre du CUCS sur le territoire de Trélazé. Cela représente 20% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.

Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 518 268 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 19,6 % de l'ensemble des financements de ces partenaires.

Sur ces financements, 329 005 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (27,1 % de l'ensemble des financements du CUCS).

Nous distinguons 18 porteurs de projets différents.

Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : Éducation : 17 ; Emploi : 3 ; Prévention : 3 ; Santé : 2 ; Habitat : 5.



«Henous» de J.C Mathieu, place Picasso

## Angers, démarche ville

La Ville d'Angers a toujours mis en place une politique sociale et solidaire visant à un développement harmonieux entre les territoires. Pour autant, Angers n'a pas été épargnée par la dégradation forte de certains de ses territoires et l'évolution de certains indicateurs économiques et sociaux sont symptomatiques de difficultés sérieuses qu'il importe de traiter en profondeur et qui justifient de mobiliser les acteurs publics notamment.

Ainsi au-delà de son engagement dans le CUCS ou la rénovation urbaine, la ville d'Angers a mis en place le plan Angers Proximité afin de conforter son ambition pour ses territoires au plus près de ses besoins. A travers ce plan, la ville d'Angers a soutenu en 2010, les actions qui favorisent :

### La lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale

De plus en plus de personnes se trouvent dans une situation susceptible de générer un isolement (situation géographique, augmentation des incapacités, absence de réseaux familiaux et sociaux, situation de précarité ...) et peuvent exprimer une souffrance liée à ce sentiment de solitude malgré leur désir de conserver une relation sociale. Dans une volonté de lutter contre ce phénomène d'exclusion sociale, cet appel à projet a pour ambition d'impulser des projets mobilisateurs pour ces publics isolés qui leur permettent de sortir de chez eux, et qui favorisent le vivre ensemble.

### L'intervention dans les « îlots sensibles »

Le parc social de la ville est important, et représentent 32 % des logements. Certains îlots d'habitat social de part leur petite taille, et/ou situation géographique hors des quartiers politique de la ville (CUCS et/ou PRU) ne font l'objet d'aucune démarche accompagnée spécifique qu'elle soit sociale et/ou urbaine. Or les difficultés observées sur ces micros territoires sont réelles et méritent qu'une attention particulière leur soit portée. L'apport d'une démarche concertée de développement social et urbain a fait ses preuves sur les territoires angevins, et une approche globale des problématiques perçues sur ces territoires est une condition de la réussite du désenclavement, et du développement de ceux-ci. La volonté est de soutenir sur ces îlots des projets qui s'intègrent dans une démarche de développement local appliquée à ces micros territoires, qui mobilisent les acteurs locaux, et les habitants.

### L'action en direction de la jeunesse (16 – 25 ans)

La jeunesse est une ressource, un potentiel indispensable au développement des territoires, et doit être considérée comme un véritable acteur impliqué dans la construction de son parcours, un citoyen en puissance qui s'exprime, participe à la vie publique, et s'engage. En ce sens le soutien à l'insertion économique est réaffirmé et la valorisation ainsi que la participation des jeunes est encouragée.

Population 2007  
151 108 habitants - 57% d'ALM  
dont 21,8% en quartiers prioritaires

## Actions du CUCS

### Actions 2010

Au total, 102 projets ont été réalisés sur le territoire d'Angers. Ce qui représente 68% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.

Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 1.551 419 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 57% de l'ensemble des financements de ces partenaires.

Sur ces financements, 663 834 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (55% de l'ensemble des financements du CUCS)

Nous distinguons 46 porteurs de projets différents.

Ils se répartissent par thématique de la façon suivante : Education : 63 ; Emploi : 9 ; Prévention : 2 ; Santé : 5 ; Habitat : 23

Nombre de projets par territoire :

Belle Beille : 8  
Hauts de St-Aubin / St-Jacques / Verneau : 26  
Monplaisir : 14  
Deux Croix Banchais : 13  
Rosaera / Justices : 13  
Centre : 1  
Ensemble ville : 17  
Inter Quartiers 10

### Actions en cours

- Appel d'Air – fanfare en quartiers
- Cartes partenaires Clubs
- Compagnie MAP
- Actions de soutien à la parentalité
- Aide au permis de conduire : coups de pouce solidaire
- Jobs divers
- Actions d'auto réhabilitation accompagnée



## Roseraie-Orgemont

Population 2006  
15 663 habitants  
10,4% de la ville d'Angers

En 2010, 13 projets ont été réalisés sur la Roseraie. Ce qui représente 12,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.

Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 117 846 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 7,8 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.

Sur ces financements, 58 360 € proviennent du CUCS (8,8% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

Nous distinguons 10 porteurs de projets différents.

Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 8 pour l'axe réussite et continuité éducative, 1 pour l'axe emploi et 4 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Poursuivre les actions de proximité en direction de tout public, ainsi que sur la Morellerie.
- Poursuivre les actions favorisant le lien école- famille.
- Organiser un dispositif permettant aux élèves (notamment de 3<sup>e</sup>) qui n'ont pas de réseau, d'accéder à des stages de qualité.
- Organiser un temps commun de formation des agents d'accueil des structures (en lien avec la nouvelle

organisation territoriale de la Direction Eco, Emploi et insertion d'ALM) pour pouvoir offrir chaque jour un accès libre aux personnes en recherche d'emploi (accès informatique, téléphone, aide au Cv, mise à disposition de personnel, etc.).

- Proposer des modes de garde adaptés, afin de permettre notamment aux mères de travailler, de s'inscrire dans un projet professionnel ou de formation.
- Développer les aides au permis de conduire pour les personnes en recherche d'emploi.
- Pour un certain nombre de jeunes dans des situations sociales difficiles, organiser un accompagnement à la recherche d'emploi et/ou de formation par une dynamique culturelle et sportive.
- Favoriser les actions de mixité intergénérationnelle.
- Organiser une réflexion collective sur l'accompagnement possible des jeunes en rupture dont certains occupent l'espace public (notamment les places J. Vilar, J. XXIII).
- Réactiver la cellule de veille sécurité et tranquillité publique du quartier.
- Rendre lisible l'offre de soins existante sur le quartier par une entrée publics (jeunes, public familial, personne isolée...) et en associant ces publics visés à la démarche.
- Imaginer une offre adaptée en terme de soins face à la précarité sociale et financière des publics de la Roseraie.
- Former et sensibiliser les acteurs,

et notamment les professionnels en relation avec les jeunes, du quartier afin qu'ils soient relais vers les lieux de soins gratuits.

- Relancer des temps d'échanges entre bailleurs, Ville et habitants.
- Sensibiliser les habitants au maintien de la qualité du cadre de vie en lien avec la mise en œuvre de la GUP.
- Repérer les enjeux liés aux nouveaux comportements générés par la résidentialisation.
- Accompagner l'appropriation par les habitants des programmes de rénovation urbaine et des espaces privés livrés à cet effet.

### Actions du CUCS

#### Actions identiques à 2009

- Animations et jardins en pieds d'immeubles.
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV).
- Fonds de participation des habitants.
- Accompagnement à la scolarité.
- Mobilisation des locataires.
- Soutien aux parents et aux familles.
- Education à l'image.
- Travail sur la mémoire.

#### Actions nouvelles

- Mise à l'emploi.
- Renforcement du lien social.



#### Fête de quartier

## Deux-Croix/Banchais

En 2010, 12 projets ont été réalisés sur Deux-Croix Banchais. Ce qui représente 11,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.

Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 85 052 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 5,6 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.

Sur ces financements, 23 000 € proviennent du CUCS (3,5 % de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

Nous distinguons 6 porteurs de projets différents.

Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 8 pour l'axe réussite et continuité éducative, 1 pour l'emploi, 1 pour la prévention et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers**

- Développer des actions centrées sur le dialogue parents-enfants et le soutien à la fonction parentale.

- Développer des actions contre l'échec scolaire.

- Organiser un dispositif permettant aux élèves (notamment de 3<sup>e</sup>) qui n'ont pas de réseau, d'accéder à des stages de qualité.

- Renforcer l'accompagnement scolaire et les liens entre les différents acteurs impliqués sur cette thématique.

- Accompagner les mères de jeunes enfants et les jeunes sortis du système scolaire dans leurs démarches d'accès à l'emploi.

- Développer des animations sur l'espace public pour favoriser le mieux vivre ensemble.

- Poursuivre ou développer des actions de prévention des risques notamment chez les jeunes (en lien avec thématique santé).

- Renforcer les actions autour de l'estime de soi.

- Améliorer l'accès au service public et aux droits.

- Développer des actions permettant le lien entre nouveaux et anciens habitants et notamment des actions permettant une meilleure intégration des nouvelles vagues issues de l'immigration.

- Améliorer la gestion des espaces publics pour tous en lien avec la GUP.

Population 2006  
10 746 habitants  
7,1% de la ville d'Angers

### Actions du CUCS

#### Actions identiques à 2009

- Soutien aux parents et aux familles.
- Fonds de participation des habitants.
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VV).
- Accompagnement à la scolarité.
- Culture scientifique.
- Evénements et pratiques culturelles.
- Prévention routière.

#### Actions nouvelles

- Mise à l'emploi.
- Journal de quartier.



Cité éducative Annie Fratellini

## Monplaisir

En 2010, 13 projets ont été réalisés sur Monplaisir. Ce qui représente 12,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers. Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 147 930 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 9,8 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.

Sur ces financements, 71 490 € proviennent du CUCS (10,8% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

Nous distinguons 7 porteurs de projets différents.

Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 11 pour l'axe réussite et continuité éducative, et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers**

- Soutenir la fonction parentale en rapprochant les parents du système scolaire (notamment en renforçant le soutien aux associations de parents d'élèves).

- Favoriser les actions mettant les jeunes en mouvement vis-à-vis de leur parcours socio professionnel.

- Bien identifier les besoins pour proposer des modes de garde réactifs, à coûts maîtrisés, notamment pour des enfants de plus de 6 ans, afin de permettre aux mères principalement de s'inscrire dans un projet professionnel ou de formation.

- Développer le partenariat des acteurs économiques sur le quartier.

- Proposer des séances en proximité infos/débats sur la notion insécurité, droits et devoirs et sur les délits pris en compte par les services.

- Favoriser l'accès aux soins en renforçant l'accompagnement des populations les plus fragiles, les jeunes et les seniors en particulier.

- Renforcer les actions autour de l'estime de soi.

- Améliorer l'accès au service public et aux droits.

- Développer des actions veillant à repositionner l'espace public comme un lieu de vie pour tous, en particulier pour la place de l'Europe.

- Prendre en compte la mobilisation des habitants dans la concertation du PRU pour les études complémentaires.

Population 2006  
10 867 habitants  
7,2% de la ville d'Angers

## Actions du CUCS

### Actions identiques à 2009

- Animation inter culturelle.
- Fonds de participation des habitants.
- Culture.
- Animation en pieds d'immeubles.
- Culture scientifique.
- Soutien aux familles.
- Éveil musical.
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VV).
- Accompagnement à la scolarité.

### Actions nouvelles

- Ateliers sportifs.
- Éducation à l'image.
- Renforcement du lien social.
- Permanences administratives.



Boulevard Alloneau requalifié

## Hauts-de-Saint-Aubin

En 2010, 26 projets ont été réalisés sur Verneau-Capucins. Ce qui représente 25,5 % de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.

Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 237 534,92 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 15,7 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.

Sur ces financements, 101 070 € proviennent du CUCS (15,2% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

Nous distinguons 5 porteurs de projets différents.

Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 7 pour l'axe réussite et continuité éducative, 3 pour l'axe emploi et développement économique et 8 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers**

- Développer un travail collaboratif dans le cadre du Plan éducatif local (PEL 2.0) et renforcer les actions « parentalité ».

- Développer une réflexion sur l'articulation de l'offre existante avec la nouvelle cité éducative Nelson Mandela.

- Développer le partenariat des acteurs économiques dans le cadre de la commission Insertion.

- Développer des actions favorisant la dynamique sociale des jeunes en recherche d'emploi.

- Renforcer les actions de mises à l'emploi direct permettant de relancer les parcours de jeunes.

- Proposer des solutions de gardes et de transports adaptés pour les familles monoparentales dans des emplois à horaires atypiques.

- Accompagner l'arrivée de la police de proximité pour restaurer la confiance des habitants.

- Prévenir les conduites à risque (notamment alcool sur la voie publique) en lien avec la thématique santé.

- Formaliser les objectifs et les méthodes de travail du Collectif santé (collaborations entre les acteurs de la santé).

- Décliner la charte de gestion urbaine de proximité en actions.

- Développer les liens entre la GUP et les actions de Vivre ensemble.

- Engager une réflexion autour de la restructuration de la cité Verneau (suivi du relogement, gestion des travaux, concertation avec les habitants, etc.).

Population 2006  
8 685 habitants  
5,7% de la ville d'Angers

## Actions du CUCS

### Actions identiques à 2009

- Soutien aux familles et aux parents.
- Fonds de participation des habitants.
- Journaux de quartier.
- Renforcement du lien social (laverie, jardins en pieds d'immeubles...).
- Accompagnement à la scolarité.
- Éducation à l'image.
- Événements et pratiques culturelles.
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VW).

### Actions nouvelles

- Accompagnement à la citoyenneté.
- Parole aux jeunes.



Espace de jeux au sein de la cité Verneau

## Belle-Beille

En 2010, 8 projets ont été réalisés sur Belle Beille. Ce qui représente 7,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.

Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 77 242 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 5,1 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.

Sur ces financements, 35 900 € proviennent du CUCS (5,4 % de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

Nous distinguons 5 porteurs de projets différents.

Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 5 pour l'axe réussite et continuité éducative 1 pour l'axe Emploi et développement économique et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers**

- Repenser la place des 3 acteurs (Famille/enfant/ institution) dans les actions éducatives à développer.
- Renforcer et diversifier les actions autour de la parentalité (groupe de

parole, ateliers, actions autour du rapport parents/ados).

- Renforcer le lien entre le monde de l'entreprise, la MLA et les acteurs de l'emploi pour notamment développer les actions de mise à l'emploi des jeunes.
- Favoriser des actions permettant de lutter contre les freins à l'embauche.
- Relancer une cellule de veille inter-partenaire autour de la tranquillité et la sécurité publique.
- Renforcer les actions du mieux vivre ensemble sur les espaces publics et privés.
- Repenser l'articulation entre les 3 groupes de travail du quartier (Santé mentale, Collectif Santé, Groupe Cocktail).
- Renforcer les liens entre le collectif santé et la population, notamment à travers des habitants relais.
- S'appuyer sur les instances existantes (comité de quartier de la régie notamment) pour inciter les habitants à s'impliquer dans le respect de leur cadre de vie.
- Redonner une dynamique aux actions concernant le logement notamment dans le secteur Notre Dame du Lac.
- Faciliter l'inscription et l'implication des nouveaux habitants dans les réseaux du quartier.

Population 2006  
11 725 habitants  
7,8% de la ville d'Angers

### Actions du CUCS

#### Actions identiques à 2009

- Aide à la mobilité.
- Fonds de participation des habitants.
- Soutien aux parents et aux familles.
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VV).
- Journal de quartier.
- Accompagnement à la scolarité.
- Éducation à l'image.

#### Actions nouvelles

- Insertion sociale des jeunes en difficulté.
- Culture scientifique.



Résidentialisation Quémard-Blandin

## Annuaire des personnes ressources

### Ville d'Angers

Ville d'Angers - Hôtel de Ville  
Mission cohésion sociale  
CS 80011  
49035 Angers Cedex 01  
Contact : **Frédérique Coquelet**  
frederique.coquelet@ville.angers.fr  
Responsable de la Mission Cohésion Sociale  
Tel. 02.41.05.45.61

### Chefs de projets par quartiers

Roseiraie / Longs Boyaux  
Chef de projet : **Philippe Rouilly**  
philippe.rouilly@ville.angers.fr  
Tel. 02.41.66.08.09

Belle-Beille / Lac de Maine  
Chef de projet : **Sébastien Boudier**  
sebastien.boudier@ville.angers.fr  
Tel. 02 41 73 49 48

Doutre-Saint-Jacques / Hauts de St Aubin  
Chef de projet : **Thibault Dublanchet**  
thibault.dublanchet@ville.angers.fr  
Tel. 02.41.35.10.54

Monplaisir / Deux-Croix-Banchais  
Chef de projet : **Benoît Boulang**  
benoit.boulang@ville.angers.fr  
Tel. 02.41.37.07.65

### Ville de Trélazé

Mairie de Trélazé  
Place Olivier Thuau  
BP 40 027 - 49801 Trélazé

**Delphine BERTHELOT**  
Directrice du CCAS et Chef de projet Politique de la ville  
delphine.berthelot@mairie-trelaze.fr  
Tel. 02.41.33.74.65

**Claire GASNIER**  
Chargée de mission Réussite et continuité éducatives  
claire.gasnier@mairie-trelaze.fr  
Tel. 02.41.33.74.91

**Maya CAZIN**  
Chargée de mission Santé, Prévention de la délinquance et Habitat/cadre de vie  
maya.cazin@mairie-trelaze.fr  
Tel. 02.41.69.74.59

### Ludovic LACORE

Chargé de mission Opération de rénovation urbaine  
ludovic.lacore@mairie-trelaze.fr  
Tel. 02.41.69.35.88

### Angers Loire Métropole

Angers Loire Métropole  
Mission Cohésion sociale  
CS 80011  
49020 Angers Cedex 02

### Frédérique Coquelet

Responsable de la Mission Cohésion Sociale  
Politique de la ville et évaluation  
frederique.coquelet@ville.angers.fr  
Tel. 02.41.05.45.61

### Véronique PAILLARD

Responsable du service insertion  
Emploi Insertion  
veronique.paillard@angersloiremetropole.fr  
Tel. 02.41.05.59.82

### Anik Augereau

Responsable de la mission mutualisée prévention  
tranquillité publique  
anik.augereau@angersloiremetropole.fr  
Tel. 02.41.05.45.66

### État

#### Préfecture de Maine-et-Loire

Direction départementale de la cohésion sociale  
(DDCS)  
Cité administrative - 15 bis rue Dupetit-Thouars -  
49047 Angers cedex 01  
Adresse provisoire du Pôle et délégués du Préfet :  
Préfecture Site Hanneloup

#### Claudine DAVEAU

Responsable du Pôle Politique de la ville et lutte  
contre les discriminations  
Tel. 02.41.81.83.55

#### Délégués du Préfet

#### Christophe BROUAT

Trélazé, quartiers «Les Plaines-Petit-Bois-Daguerre»  
christophe.brouat@maine-et-loire.gouv.fr  
Tel. 06.88.98.10.14

#### Lucie ESTAMPE

Angers, quartiers «Belle-Beille», «Hauts de St Aubin»,  
cité «La Bruyère»  
lucie.estampe@maine-et-loire.gouv.fr  
Tel. 06.88.98.49.03

### Anne DELAUNAY

Angers centre-ville et quartiers «Monplaisir», «Deux-  
Croix-Banchais»  
anne.delaunay@maine-et-loire.gouv.fr  
Tel. 06.88.98.55.71

### Antoine MULOT

Quartier «Roseiraie» et Iris Liberté et Parmentier  
antoine.mulot@maine-et-loire.gouv.fr  
Tel. 06.88.96.75.90.

### Conseil Général de Maine-et-Loire \*

26 ter rue de Brissac  
49047 Angers Cedex 01

### Anne TESSIER

Référente Politique de la ville  
a.tessier@cgg49.fr  
Tel. 02.41.18.80.64

\* : non signataire du Cucs en 2011

### CAF de l'Anjou

32 rue Louis Gain  
49027 Angers Cedex 01

### Marie LAMBERT

Chargée de mission  
dominique.lambert@cafangers.cnafmail.fr  
Tel. 02.41.81.14.20

### Autres signataires

#### Caisse des Dépôts et Consignations

26 allée F. Mitterrand  
49006 Angers Cedex 01

#### Logi-Ouest

13 bd des Deux Croix - BP 83029  
49017 Angers Cedex 02

#### Soclova

43 av. Yolande d'Aragon - BP 10452  
49004 Angers Cedex 01

#### Le Val de Loire

13 rue Bouché Thomas - BP 906  
49009 Angers Cedex 01

#### Le Toit Angevin

7 rue de Beauval - BP 70155  
49001 Angers Cedex 01

#### Angers Habitat

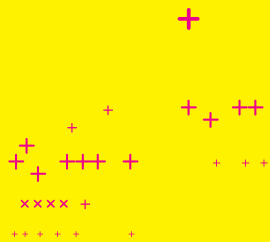
4 rue de la Rame - BP 70109  
49101 Angers Cedex 02

**agence d'urbanisme de la région angevine**  
Emmanuelle QUINIOU - Directrice générale

**Contacts études aura :**

Nathalie MONTOT  
Stéphanie HERVIEU  
Sébastien BOIREAU

Couverture : © ARTAQ 2011 -  
Droits réservés/ville d'Angers - B. Amiot



**CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE - OCT. 2011**  
**Suivi observation. Rapport d'activités. Synthèse 2010**

**aura - agence d'urbanisme de la région angevine**  
29, rue Thiers - 49100 Angers  
Tel.+33 (0)2 41 18 23 80 - Fax +33 (0)2 41 18 23 90  
aura@aurangevine.org  
[www.aurangevine.org](http://www.aurangevine.org)

**ALM - Angers Loire Métropole**  
83, rue du Mail - BP 80529 - 49105 Angers cedex 02  
Tel.+33 (0)2 41 05 50 00 - Fax +33 (0)2 41 05 50 12  
contact@angersloiremetropole.fr  
[www.angersloiremetropole.fr](http://www.angersloiremetropole.fr)

**les financeurs de la mission d'observation du Cucs**



PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE



l'agence nationale pour  
la cohésion sociale  
et l'égalité des chances

